

Notre époque rencontre un trop grand nombre d'écrivains qui nient le surnaturel ; or, il les enveloppe de tous côtés et semble multiplier tout exprès les miracles pour confondre l'incrédulité moderne. M. Henri Lasserre, auquel nous devons déjà l'histoire devenue populaire de Notre-Dame de Lourdes, prépare un second volume destiné à raconter les événements extraordinaires qui ont été obtenus dans ce sanctuaire depuis plus leurs années. Un des épisodes les plus touchants et les plus miraculeux, est celui qui concerne M^{lle} Edouard Guerrier, femme du juge de paix, à Beaune. M. Henri Lasserre fait paraître un opuscule à la librairie Victor Palmé, cet émouvant récit qui pour consolider les cœurs qui pleurent et qui gémissent, faire du bien aux âmes droites et éclairer les esprits qui se trompent. Le pieux écrivain continue donc son apostolat, qui a commencé avec sa propre guérison à Notre-Dame de Lourdes. On a écrit du Palais de la Bourse : « Que vous disais-je ? Tout est à la hausse, à Londres, sur les places allemandes et sur notre marché quoique l'importance des affaires n'ait pas répondu à l'agitation du public. » Nos recettes générales ont acheté 1500 fr. de rentes 3 0/0 et 40,000 fr. de 5.

» Diminution de 27 millions dans le chapitre du portefeuille commercial de la Banque de France, les affaires de Noël et du nouvel an se trouvant terminées.

» Moins de mouvement sur l'ensemble des valeurs. Bref, marché beaucoup plus bruyant qu'actif en affaires, car les conversations politiques paraissent des plus animées.

DE SAINT-CIÉRON.

Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

Des journaux de Lille de ce soir annoncent que, cédant enfin à de nombreuses et pressantes démarches, l'honorable M. Catel-Béghin consent à maintenir sa candidature pour le scrutin de ballottage de dimanche prochain.

LES ÉLECTIONS DE DIMANCHE À LA CROIX-ROUGE

Parmi les personnalités qui se meuvent, se démentent à font rage dans les besoins électoraux, on doit signaler les porteurs de bulletins; ils sont les entraîneurs des votes, les dispensateurs des popularités et les enthousiastes des candidatures.

On comprend qu'en de telles situations, nos personnages profitent de leurs avantages; on remarque surtout les porteurs de bulletins aux tendances révolutionnaires. Hommes liges des radicaux, ces intéressants instruments font une propagande effrénée, intimidant les uns par leurs redondances, surexcitant les autres, injuriant avec énergie les récalcitrants, comme toute jetant feu et flamme des quatre fers, comme certains quadrupèdes à longues oreilles.

Voici un échantillon grotesque de ces manœuvres radicales des porteurs de bulletins. C'est dimanche, à la Croix-Rouge, pendant les élections, que l'intéressante scène se passe.

La liste d'opposition à la main, D... porteur de bulletins, entre dans un cabinet. Une quinzaine d'électeurs s'y trouvaient réunis, et D..., reconnaissant en eux des adversaires, s'emporte immédiatement, et rassemblant tout ce qu'il possédait de paroles terribles s'écrie : « Vous qui allez voter pour les blancs pour vous faire casser la... (ici un mot très expressif) pour les autres ! Vive la République !... » Ensuite D..., se répand en injures et en menaces. Les consommateurs impatientés par son langage et ses invectives, sont obligés de le mettre dehors à plusieurs reprises.

Ce n'est pas tout.

Devant l'église de la Croix-Rouge stationnait un second porteur de bulletins encore plus enflammé que son collègue précité. Profitant de l'instant où le clerc faisait procession dans l'église, il se mit à hurler d'un ton démoniaque : « A bas les prêtres ! A bas les calottins !... Je voudrais tous les avoir dans un sac !... » Et notre homme pérorait ainsi, mêlant à ses outrages sacrilèges, les noms des candidats d'opposition.

Si ce mélange de leurs vocables avec des expressions malsonnes, a fait l'agrément de ces messieurs de l'opposition, les électeurs tourquennois doivent se féliciter hautement d'avoir fait avorter leur liste. — *Vade retro* aux partisans et fauteurs de scandale et de divisions ! Ce n'est pas en surexcitant les mauvaises passions qu'on apprend à gérer les affaires publiques.

De toutes parts, les manifestations radicales ont ce caractère anti-catholique. La Religion étant le dernier et le plus invincible frein opposé à l'envahissement révolutionnaire, c'est elle que la démagogie attaque, avec ses seules et ordinaires armes, l'injure et la calomnie. Il n'est pas d'illusions à se faire; les faits quotidiens parlent avec assez de force. Si la Révolution triomphait, l'athéisme deviendrait religion d'Etat, et les saturnales obscènes et sanglantes de 93 et de 71, reviendraient démolir les temples et assassiner les prêtres et les fidèles. Dans notre bonne ville de Tourcoing, où les esprits sont réfléchis, calmes et reposés, et dont les sentiments religieux appellent encore les beaux temps des vertus et des charités chrétiennes; si se trouve cependant des hommes, des concitoyens, sur le front desquels, l'aquilon révolutionnaire est venu souffler sa tempête de révolte. Mais la majorité fait heureusement justice de ces égarés; que

n'est-ce ainsi dans beaucoup d'autres villes !

Les faits qui se sont produits dimanche à la Croix-Rouge ont plus d'importance effective qu'il ne semble. En révélant le mauvais état des esprits, ils font constater les progrès de la grande démagogie qui doué est rongé notre malheureux pays, jusqu'à ses meilleurs membres même.

GUSTAVE BAUDELET
(Gazette de Tourcoing.)

Voici le résultat des élections d'Halluin :

Inscrits 978. — Votants 698.

1. Lemaître-Bonduelle, Maire, 681 voix. — 2. Phalempin Louis, adjoint, 686 v. — 3. Lemaître-Edouard, adjoint, 672 v. — 4. Bouche Charles, cultivateur, 688 v. — 5. Cateau-Alphaonse, cultivateur, 684 v. — 6. Cateau Louis, cultivateur, 682 v. — 7. Gau Louis, cultivateur, 676 v. — 8. Gau Charles, cultivateur, 688 v. — 9. Chombart Jean-Louis, cultivateur, 688 v. — 10. Crochon Adolphe, cultivateur, 690 v. — 11. Dasset Achille, fabricant, 688 v. — 12. Drefin Pierre, fabricant, 680 v. — 13. Delporte Gérard, marchand, 660 v. — 14. Desmarchelier Alexandre, cultivateur, 685 v. — 15. Desreumaux Castelain, cultiv. 686 v. — 16. Destailleur J.-F., cultivateur, 681 v. — 17. Dumont Charles, fabricant, 685 v. — 18. Dumortier-Lecomte Aug., cult., 684 v. — 19. Dupont Bonduel, fabricant d'huile 687 v. — 20. Hennion-Warop, cultivateur, 686 v. — 21. Glorieux-Verdonck, cultivateur, 692 v. — 22. Leduc-Dasset, blanchisseur, 684 v. — 23. Lemaître Louis, fabricant, 681 voix. — 24. Lemaître Fleurette Aug., cult., 684 v. — 25. Mignon François, cultivateur, 682 v. — 26. Roussel Pierre, cultivateur, 682 v. — 27. Toulemonde Louis, 687 v.

La totalité du Conseil est conservatrice.

» A Bousbecques, les élections se font toujours à l'unanimité, et une seule liste, conservatrice, est mise en circulation. Les quelques défauts qu'on y trouve sont, plutôt qu'un motif politique, les conséquences de rancunes personnelles ou d'épigrammes d'électeurs qui, par exemple, mettent pour Maire, adjoint ou conseiller, quelque farceur, jouet de la localité. La commune de Bousbecque est essentiellement conservatrice.

Inscrits : 482. — Votants : 397.

MM. Bonduelle-Dalle, 395. — Castelain Charles, 395. — Delannoy Louis, 393. — Vanandrevell Désiré, 392. — Vandebouque Louis, 392. — Delmotte Henri, 389. — Dalle Jean, 389. — Courouble-Lambin, 389. — Cuvelier Auguste, 389. — Pollat Louis, 389. — Dalle Antoine, 388. — Dumortier Louis, 386. — Lepers Charles, 385. — Hasbrouck Louis-Joseph, 376. — Ghesquière Adolphe 370. — Delaure Albert, 368.

Depuis environ quinze jours, nous n'avions eu à signaler aucune arrestation de fraudeurs. Ces messieurs semblaient, depuis le traité conclu entre la France et la Belgique concernant l'exportation des contrebandiers, avoir abandonné un métier que leur rapporte beaucoup plus d'ennuis que d'argent. Mais il n'en est rien, car depuis dimanche dernier, on remarque une recrudescence dans leur nombre.

Dans la journée d'hier, entr'autres, trois fraudeurs, tous de Roubaix, ont été arrêtés par des douaniers des différents postes qui bordent la frontière. Ils étaient porteurs de charges de tabac dont la valeur s'élevait à la somme de cinq cents francs.

Une scène des plus burlesques s'est passée hier après-midi, à l'angle de la rue du Grand Chemin et de la rue de l'Épeule.

Une femme, déjà d'un certain âge, et que rendait démonstrative les vapeurs de l'alcool qu'elle avait absorbé en très-grande quantité, gesticulait, chantait un gai refrain qu'elle alternait avec des cris plus ou moins harmonieux. Survint l'agent de police Delcambre qui, pour la soustraire aux huées et aux quolibets dont elle était l'objet de la part de nombreux badauds qui l'entouraient, l'emmena dans son domicile qui se trouve non loin de là.

Pendant le parcours, cette femme (qui est passée maîtresse en fait de pochard) s'était montrée on ne peut plus soumise, mais dès qu'elle fut rentrée dans son domicile et remise entre les mains de son mari, elle commença à invectiver grossièrement l'agent de police. « Tu n'es qu'une canaille, cria-t-elle... et beaucoup d'autres mots dont que nous ne pouvons répéter.

L'agent de police, ainsi récompensé de l'acte d'humanité qu'il venait d'accomplir, a verbalisé contre Catherine Rasso.

La gendarmerie de Tourcoing, a déposé hier, à la frontière belge, dix indigènes de ce pays qui s'étaient méchamment conduits à l'étranger.

On lit dans la Gazette de Tourcoing : Les ouvriers qui travaillaient à réparer les trottoirs autour de l'église St-Christophe, ont découvert, hier, une tête de mort. Elle a été immédiatement transportée au cimetière.

On sait que l'église St-Christophe, comme toutes les églises de la chrétienté, était entourée, jadis, d'un cimetière.

Un agent de police a arrêté, hier, vers deux heures de l'après-midi, Simon Deleporte qui longeait la rue de Lille à Tourcoing, assez tranquillement. L'agent en procédant à cette arrestation paraissait très-étonné. Voici pourquoi :

Simon-Deleporte, belge d'origine, avait à faire un mois de prison à Lille pour vol : sorti l'avant-veille de la maison d'arrêt. Simon avait été comme

belge, reconduit d'autorité à la frontière et lâché dans Mouscron sous la seule garde du Destin, mais avec ordre formel de ne plus venir faire figure en France.

Or, comme nous le disions plus haut Simon redevenait le lendemain même de son expulsion, notre rue de Lille. Interrogé sur sa manière un peu leste d'obtempérer aux ordres de la justice française, Simon a prétendu que voulant se rendre à Tournai, il arrivait en toute hâte prendre le train à Tourcoing, attendu qu'il lui avait impossible de rencontrer lagare de Mouscron quoiqu'il eut parcouru en tous sens cette localité.

Cette explication saugrenue n'ayant pas été, on le comprendra, jugée bonne et digne de créances Simon a été encore un coup, mis en prison.

Le 31 décembre, à Marcq-en-Barœul, s'est passé comme dans beaucoup d'endroits, on a déchiré l'année, comme on dit vulgairement; dans quelques familles.

Cette coutume qui s'accomplit joyeusement n'a rien de répréhensible, cependant elle donne lieu, parfois, à de vaines surprises. Témoins Louis Demmeck, dudit Marcq, dont plusieurs malfaiteurs ont dévasté le domicile, pendant qu'il était 1878.

On croit même que messieurs les voleurs ont déchiré l'année comme le propriétaire absent, et dans sa maison; car les comestibles que recélaient l'armoire ont été largement pillés; tout ce qu'il y avait de beurre et de sucre, a même complètement disparu.

Et pour se payer leurs éternelles, les chenapans ont allégé la muraille d'une chaîne d'argent qui s'y trouvait appendue, et ont surpris un porte-monnaie dans la poche d'un vêtement.

Le contingent des contributions fixées pour le département du Nord, en 1878, s'élève à 5, 076 443 fr. de contributions foncières; à 1, 731, 413 fr. de cotes personnelles et mobilières et à 1, 884, 978 fr. d'impôts sur les portes et fenêtres.

Par arrêté de M. le préfet du Nord, en date du 3 janvier 1878, approuvé par M. le ministre de l'intérieur le 8 janvier suivant, la chasse sera close dans toute l'étendue du département, à partir du dimanche 27 janvier courant au soir.

M. le ministre de l'intérieur a envoyé, hier, des instructions aux préfets, leur prescrivant de convoquer le 21 janvier les conseils municipaux des communes, autres que les chefs-lieux d'arrondissement et de canton, à l'effet de procéder à l'élection de leurs municipalités.

L'honorable chef de l'Académie de Douai, M. Fleury, est toujours retenu à Lille par suite de la chute qu'il a faite, il y a une dizaine de jours. Il n'est pas probable qu'il puisse regagner Douai avant quelques semaines. Les médecins lui ont imposé un repos absolu.

On vient de supprimer l'amende pour les facteurs des postes; elle sera remplacée à l'avenir par l'avertissement et la réprimande, pénalités purement morales qui produiront, on l'espère, le même effet et n'auront pas l'inconvénient d'atteindre dans leurs intérêts matériels des employés dont la situation est déjà si humble.

L'Echo du Nord raconte la terrifiante histoire suivante dédiée aux petits enfants qui ne sont pas sages : « Un des chefs de gare de la ligne du Nord, dans notre département, vient de passer par une cruelle épreuve. Il a pour fils un charmant enfant de huit ans, bien élevé, mais d'une vivacité qui a failli lui coûter la vie. »

» Avisant, il y a quelques jours, dans un des bureaux de la gare, la caisse en fer où l'on serre les valeurs, il s'y blottit d'un bond, après en avoir enlevé la clef et refermé la porte sur lui. On juge de l'émoi de tous les employés et de l'angoisse du père. Le petit malheureux s'était enterré vivant; il allait mourir asphyxié ! On ne perdit point de temps, et avec une grosse masse en fer, on brisa l'un des coins de la caisse; ce ne fut point chose facile. Par la brèche, l'enfant put passer la clef, et il sortit de sa terrible prison. Il était temps !

Le 1er Conseil de guerre vient de prononcer les condamnations suivantes :

Jules Mahieu, soldat au 1er de ligne, trois ans de prison pour désertion à l'intérieur avec emports d'effets ;

Alexis Dion, soldat au 427e de ligne, deux ans de travaux publics pour désertion à l'étranger.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE.

Il y a comme à Lille, à Roubaix, des rôdeurs et des vagabonds qui ne vivent que du produit de leurs vols. G. Declercq

ne connaît pas d'autre métier. Il le pratiquait lundi dernier en enlevant un ballot de coton d'un camion arrêté devant une maison de commerce, quand le camionneur, apercevant notre homme s'élança et le saisit à mains garnies. Il passe de ses mains dans celles d'un sergent de ville. — Six mois de prison.

— Ce n'est pas difficile de s'établir horloger comme V. Varvotten. Il avait loué un rez-de-chaussée à Roubaix, et s'annonçait comme venant directement de Genève. Les clients arrivaient en foule. Quand il s'aperçut que sa collection de montres était assez complète, il a disparu avec le tout. — Un an et un jour de prison.

— Pour les ivrognes, comme pour Gusman, il n'y a point d'obstacle. Lundi, Aimable Plovet, étant ivre, ne fut pas du tout amiable pour les sergents de ville de Lille. Il était chargé au grand complet, et, au lieu d'aller enlever son genre, il faisait vacarme dans la rue de Valenciennes. Deux agents arrivèrent. « Voilà la canaille qui s'approche, dit-il, ne nous sauons pas ! » Il engagea aussitôt une lutte avec les agents. Elle se termina par une conduite au violon, à laquelle le tribunal a ajouté un mois de prison.

— Trois mois de prison à G. Jean, celui qui avait décroché un pantalon d'un étalage de la rue de Paris, aussitôt dissipé l'argent, et qui s'était ensuite jeté dans les bras d'un sergent-de-ville.

— Un an et un jour à J-B. Gorrier, qui s'est fait remettre à Croix les effets d'habillement d'un ouvrier avec lequel il avait travaillé.

— BAPAUME.— Un certain mieux est signalé dans l'état du gendarme Deramont, blessé, on s'en souvient, par le soldat Callez. Les vomissements violents, fréquents au début, ont cessé depuis deux jours.

Toutefois la situation est encore inquiétante.

— Par décret en date du 9 janvier, sont nommés :

Juge-de-peace du canton d'Avesnes-le-Comte Pas-de-Galais, M. Dullos, ancien juge-de-peace, au chef-lieu. — M. Blanchard de la Brosse, qui sera appelé à d'autres fonctions.

Suppléant du juge-de-peace du canton de Carvin, M. Demarquette, ancien suppléant, en remplacement de M. Dancoine.

État-civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 10 janvier.

— Albert Houzé, rue du Pile, 8. — Marie Bertrand, rue de la Guingette, 188. — Louise Vitte, rue de la Croix-Rouge, 2. — Louis Ramon, rue de l'Épeule, cour Lofeld, 8. — Henri Galmace, rue de Ste-Elisabeth, 37. — Léa Vancombeke, rue des Fieurs, 31. — Marguerite Heidebart, rue de la Redoute potrière, 2. — Adolphe Desmours, rue du Pile, cour Desmorte, 2.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 10 janvier.

— Catherine Habarte, 52 ans, ménagère, rue de la Basse-Masure, 46. — Léon Durois, 13 jours, rue Decroix, 41. — Joseph Dedaele, 1 mois, rue Jacquemont, cour Duallin, 6. — Fidèle Thié, 50 ans, ménagère, rue de l'Honorable, cour Fippo. — Sophie Haze, 54 ans, ménagère, rue Pierre-de-Roubart, — Jean Destour, 19 ans, zouave au 1er régiment, rue de Croix, 5. — François Demeulenaer, 1 an, rue de France, — Arthur Jienne, 29 ans, teinturier, Hotel-Dieu.

État-civil de Tourcoing. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 9 janvier.

— Marie Ghislain, au Chêne-Houppin, — Marie Delgatte, rue de la Latte. — Gustave Hourquin, rue du Collège. — Henriette Rousseau, Grand-Place.

Du 10. — Louis Hennion, chemin du Chêne-Houppin. — Marguerite Launos, rue de la Latte. — Jeanne Debaigne, chemin des Carriers. — Berthe Scalbert, rue Notre-Dame. — Ferdinand Dhedene, rue St-Roch.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 9 janvier.

— Céleste Vancromphont, 1 mois 4 jours, rue de la Croix-Rouge. — Eugène Derudder, 44 ans 4 mois, époux de Stéphanie Reazy, rue du Prince.

Du 10. — Ferdinand Voreux, 77 ans 2 mois, époux de Charlotte Penillou, rue du Château. — Auguste Depeyre, 11 jours, au Blanc-Seau. — Mariages du 9 janvier. — Charles Seynaeve, 28 ans, tisserand, et Adèle Lejeune, 27 ans, rattacheuse. — Louis Houzet, 36 ans, cultivateur, et Marie Dupont, 29 ans, sans profession. — Louis Plancher, 25 ans, garçon de magasin, et Hortense Lallemand, 39 ans, cabaretière, au Jean-Baptiste Montagne. 24 ans, employé de commerce, et Anna Daviron, 24 ans, sans profession.

AVERTISSEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES. Dépôt de l'Observatoire de Paris. Paris 11 janvier, 4 h. soir. — Hauteur du baromètre ; Marseille, 70 ; Montauban, Clermont, Strasbourg, 70 ; Lorient, Paris, 75 ; Dunkerque, 77. Baromètre très élevé. Vent entre Nord et Est. Temps resté au froid.

ADRESSES INDUSTRIELLES & COMMERCIALES

Cette liste paraît dans les deux éditions du journal de Roubaix. S'adresser pour les conditions, rue Neuve 17.

Ingénieurs

V. DUBREUIL, ingénieur, installations, expertises, consultations techniques de 7 h. à 9 h. le matin et de 1 h. à 3 h. le soir, rue du Chemin de Fer, 35.

COUVREUR-RENAUD, Grande-Place, 11, Tourcoing. — Confections pour hommes et pour dames. 14066

Confections

Au Palais du Cristal. — MONCHY-DUPIRE, Grande-Rue, 16, Roubaix. — Confections pour hommes. 14065

Zinc et plomb pour bâtiments

BONNAVE-DELANNOY, rue Nain, 3. — Spécialité d'éclairage pour fêtes et soirées. 14072

Modes et Coiffures

Mme HAVET, rue des Lignes, 10. 14744

Imprimerie, Librairie, Lithographie

Alfred REBOUX, rue Neuve, 17, Roubaix.

Modes et Lineries

DUHAMEL-DUPONT, rue St-Pierre 38, à Roubaix. 14720

COILLE, place de la Mairie, 5. — Dépôt des principaux produits pharmaceutiques. 14069

Surveillance — Poélerie

DENDELVE, rue Saint-Georges, 60, Roubaix.

Belgique

CHAREWOL. — Un nouveau crime est venu hier soir jeter la terreur dans notre ville.

Le sieur Pierre Poulard, houlleur, travaillant au charbonnage du Pays-de-Liége et tenant un estaminet, rue de l'Arseuil, trouva en rentrant chez lui, vers six heures, dans la seconde place de son habitation, son épouse, la nommée Scholastique Mars (dite Mina), âgée de 35 ans, baignant dans son sang.

Poulard alla immédiatement chercher du secours; la malheureuse avait un cou de poignard à chaque sein et un autre au côté; elle avait, en outre, une corde autour du cou et tout dans la chambre dénotait qu'une lutte terrible avait eu lieu entre cette femme et son assassin et que ce dernier devait avoir prémédité sa coupable action.

On prodigua tous les soins à la victime, et sur les renseignements qu'elle put fournir, on acquit la presque certitude que le coupable était un nommé Jacques Lecomte, de Marcinelle, très connu à Charleroi sous le nom de Jacques Marin. La police se mit aussitôt en campagne et fouilla les différents estaminets de notre ville où l'individu soupçonné avait l'habitude de se rendre; mais ce fut inutilement.

M. l'adjoint de police Jacquain et l'agent Van Bellingen accompagnés de la gendarmerie, se transportèrent à Marcinelle; M. Gilliet, commissaire de police de cette commune, se joignit à eux pour rechercher Lecomte.

On n'y tarda pas à le découvrir. En se trouvant en présence de MM. Jacquain et Van Bellingen, Lecomte se troubla, ne put proférer une parole et se laissa emmener sans opposer la moindre résistance.

Lecomte qui est marié et père de 6 enfants dont plusieurs en bas-âge, a été écroué en notre prison cellulaire; quoiqu'il ne jouisse pas de la meilleure réputation, on ignore les causes qui ont pu le pousser à un pareil attentat.

D'après les déclarations du docteur qui a donné ses soins à la victime, les blessures que cette dernière a reçues ne présentent aucun danger.

Logogriphe

Prenez un arbre, un élément,
Un des métaux, un édiment,
Joignez-y ce que fait l'abeille,
Mêlez ensemble tout cela,
Bientôt un dîner en sortira
Sans se faire tirer l'oreille.

Le mot de la dernière Enigme est : Soulier.

NOUVELLES DU MATIN

Londres, 10 janvier, soir.

Un grand meeting anti-russe s'est tenu aujourd'hui à Londres. De nombreux membres du Parlement y assistaient.

Le duc de Sutherland a prononcé un discours dans lequel il a représenté M. Gladstone et le général Ignatieff comme les principaux agents des Russes. Il reproche à l'opposition d'avoir été la cause principale de la guerre actuelle.

Athènes, 10 janvier, soir.

Une partie de l'escadre anglaise de la Méditerranée a reçu l'ordre d'aller croiser dans les eaux de Crète.

Le roi, de retour à Athènes, a été acclamé par la population qui, partant sur son passage, a fait entendre des cris de : Vive le roi ! Guerre à la Turquie !

Rome, 10 janvier, soir.

Toute la ville de Rome a pris spontanément le deuil, et les drapeaux des ambassadeurs sont voilés de noir. On prépare de splendides funérailles à celui qui fut l'un des principaux auteurs de l'unité italienne.

Le Pape s'est montré très affecté de la mort du roi.

SERVICE SPÉCIAL

Versailles, 2 h. 40.

Le groupe de l'appel au peuple, dans une réunion qu'il a tenu avant la séance, a décidé de voter pour M. Grévy comme président de la Chambre afin, de lui donner une marque de déférence.

Les bureaux de la gauche se sont également réunis pour discuter la question des questeurs à choisir. Il en est résulté que l'Union républicaine a abandonné l'idée d'opposer un candidat à M. Denfert Rochereau, à la condition qu'au prochain renouvellement du bureau un des questeurs serait pris dans le groupe parlementaire.

La Commission du budget qui s'est réunie également a nommé comme rapporteur général M. Wilson; la sous-commission des finances a choisi M. Jules Ferry comme président, en remplacement de M. Cochery.

Versailles, 3 h. 20.

Les groupes de la gauche du Sénat se sont réunis aujourd'hui.

M. Pelletan a été nommé président de la gauche républicaine et M. Duclercq, vice-président.

Au centre gauche, M. Calmon prenant possession de la présidence de ce groupe parlementaire a prononcé un discours politique.

Versailles, 11 janvier, 4 h. 35, soir.

Les droites du Sénat persistant dans leur intention de faire écho à M. le duc d'Audiffert-Pasquier pour le fauteuil de la Présidence du Sénat, ont fait une démarche auprès de M. Duclercq, tendant à lui faire accepter cette candidature. M. Duclercq, sur le conseil de ses amis, et suivant ses propres inspirations, a décliné l'honneur qu'on lui voulait faire.

Versailles, 10 janvier, 4 h. 45, soir.

La présence sur la liste des droites sénatoriales du nom de M. de Gontaut-Biron comme membre du bureau en remplacement de M. le comte Rampon est une manifestation de sympathie en faveur de notre ancien ambassadeur à Berlin et des regrets que son changement inspire au parti conservateur.

Versailles, 10 janvier 5 h. 10, soir.

Les constitutionnels du Sénat se sont refusés à toute transaction avec les droites et ont déclaré qu'ils voteront pour les membres de l'ancien sens.

Versailles, 10 janvier, 5 h. 20, soir.

La commission d'enquête s'est réunie; elle a élu la sous-commission qui doit aller procéder, sur place, à une enquête sur l'élection de M. de Fourton.

Ont été nommés membres de cette sous-commission : MM. Floquet, Spuller, Millaud, Crozet-Fourneyron et Villain.

M. Floquet en est le Président.

La commission a décidé que cette sous-commission ne procéderait pas à une enquête simple dans le département de la Dordogne; elle a étendu sa mission et la chargée d'aller procéder à une enquête dans les départements de la région sud-ouest, où des élections officielles et contestées ont eu lieu, notamment dans la Gère, la Gironda, le Tarn et la Charente-Inférieure.

Cette sous-commission partira incessamment pour procéder à ce travail.

La commission désignera les autres sous-commissions à sa prochaine séance.

En dehors de ces faits, il n'y a pas eu, à la Chambre, d'autre réunion importante.

Versailles, 10 janvier, 5 h. 45, soir.

Au Sénat, chacun des groupes de gauche s'est réuni.

L'Union républicaine a renouvelé son bureau en nommant M. Pelletan président et M. Scheurer-Kestner, secrétaire.

La gauche républicaine a fait de même; conformément à l'usage, elle a élu, pour son président, le vice-président de l'ancien bureau, M. Lévyer; elle a nommé M. Duclercq vice-président et M. Oscar de Lafayette, Jules Simon et Jules Favre, membres de son comité de direction.

Le centre gauche du Sénat avait déjà procédé au renouvellement de son bureau.

En prenant possession de la Présidence de ce groupe, M. Calmon a prononcé le discours suivant :

« Messieurs,

« En m'appelant à l'honneur de présider le Centre gauche du Sénat, vous m'avez donné un grand témoignage d'estime et de confiance, et je dois tout d'abord vous en exprimer ma profonde gratitude. Permettez-moi ensuite de renouveler nos plus vifs remerciements à mon éminent prédécesseur, M. Bertault, pour tous les services qu'il a rendus à la cause libérale par sa parole éloquente et par son action énergique. La tâche de votre nouveau bureau ne sera pas, il faut l'espérer, aussi ardue que l'a été celle de bureau auquel il a succédé; elle aura cependant ses difficultés, et il aime à compter sur votre plus bienveillant concours.

« La période que nous venons de traverser a été une période de lutte défensive. La France a eu à défendre, contre des attaques aussi audacieuses qu'injustifiables, ses libertés, ses institutions nouvelles, et, avec une fermeté et en même temps une modération qui feront de cette période une des belles pages de son histoire, elle a affirmé sa volonté souveraine de ne se laisser ravir ni les uns ni les autres. Mais vous le savez, et l'expérience de tous les temps nous l'enseigne, les pays vaincus ne démentent pas aisément. Ces partis nous les avons devant nous, prêts à profiter de nos divisions, des fautes que nous pourrions commettre, et, tout en nous tenant en garde contre leurs projets, tout en réclamant et en prenant à cet égard des sûretés indispensables, nous devons aussi veiller sur nous-mêmes pour ne pas leur fournir les prétextes et les occasions qu'ils espèrent. La période dans laquelle nous entrons doit donc être, s'il n'est permis de l'appeler de ce nom, une période de vigilance.

« Sans doute il existe dans nos lois, dans notre Constitution des lacunes et des déficiences regrettables, toutefois évitons de compromettre par un empressement inopportun le succès des réformes qui doivent y être introduites. Travaillons d'abord à consolider par notre sagesse la victoire que nous venons de remporter. Rassurons nous ainsi et ramenons à nous les esprits nombreux qui ne sont que craintifs ou prévenus, et bientôt, le même sentiment libéral animant les deux Chambres, toutes les améliorations désirables se font successivement et facilement réalisées. C'est surtout au Centre gauche qu'il appartient de donner ces conseils de prudence. Son dévouement à la République ne saurait être suspect. Il n'a marchandé pour l'établir ni sa peine ni ses efforts. Lorsqu'elle a été en péril, il a marché au premier rang de ses défenseurs, et si, ce qu'à Dieu ne plaise, la lutte devait se renouveler, il retournerait au combat avec la même résolution. Il peut donc être cru quand il parle, et il doit d'autant mieux l'être, que les sentiments qu'il a exprimés sont ceux de la France entière, de la France qui, après tant d'épreuves et d'inquiétudes, a soif de sécurité et de travail et qui n'accuserait pas plus les impatiences des uns qu'elle ne tolérerait de la part des autres des agressions coupables.

« Mais vos avis seront suivis. Le parti républicain, qui est aujourd'hui la grande majorité du pays et le véritable parti de gouvernement, demeure fidèle à la devise qui lui a légué l'homme illustre dont la mémoire sera longtemps encore son meilleur guide, et l'avenir lui appartient parce qu'il n'a pas cessé d'être le plus sage.

« Ayons donc confiance, Messieurs, et j'aime à le dire en finissant, ayons d'autant plus confiance que les hommes récemment appelés au pouvoir par M. le Président de la République partagent tous nos sentiments, qu'avec eux le principe de la responsabilité ministérielle ne sera pas un vain mot, et qu'ils ne s'écarteront pas un seul jour, pas un seul instant, de ce programme si parlementaire, si constitutionnel, accueilli naguère par nos chaleureuses et sympathiques acclamations.

Nouvelles du soir

Madame Thiers va de mieux en mieux. Elle a pu quitter le lit.

Le général Cialdini, ambassadeur d'Italie, est parti hier soir de Paris allant à Rome.

Petite bourse du 10 janvier.

3 0/0 73.

5 0/0 198,82, 78, 85.

Italie 71,80, 71,75, 71,90, 71,87.

Turc 9,75

Egypte 158,75.

Banque ott. 357, 360.

Fiorins 64.

Marché ferme.